



## Conseil économique et social

Distr. générale  
3 décembre 2014  
Français  
Original: anglais

### Commission des stupéfiants

#### Cinquante-huitième session

Vienne, 9-17 mars 2015

Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues et recommandations des organes subsidiaires de la Commission

### Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues

#### Rapport du Secrétariat

##### *Résumé*

Le présent rapport donne un aperçu des tendances les plus récentes de la production illicite et du trafic de drogues dans le monde. Les statistiques et l'analyse qui y sont présentées se fondent sur les derniers renseignements dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le rapport présente les tendances des saisies de drogues et les statistiques sur les cultures illicites jusqu'en 2013, et dans la mesure de leur disponibilité, jusqu'en 2014.

La culture illicite du pavot à opium demeure concentrée en Afghanistan, où elle a atteint en 2014 des niveaux sans précédent. Les saisies d'opium et de morphine ont lieu principalement en Afghanistan et dans les pays voisins, alors que les saisies d'héroïne se produisent dans une zone géographique plus étendue. La culture du cocaïer a diminué en 2013; la quantité de cocaïne saisie dans le monde est restée stable et la plupart des saisies restent le fait de pays d'Amérique du Sud. Après avoir rapidement augmenté jusqu'en 2012, les saisies mondiales de stimulants de type amphétamine se sont stabilisées en 2013. L'herbe de cannabis reste cultivée dans la plupart des pays et dans toutes les régions, alors que la production de résine de cannabis reste limitée à quelques pays.

\* E/CN.7/2015/1.



## **I. Introduction**

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux mondial et régional. L'analyse tient compte des renseignements les plus récents dont disposait l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) jusqu'en novembre 2014.

2. La section II du présent rapport est consacrée aux tendances mondiales de la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues, et de la production illicite de drogues d'origine végétale jusqu'en 2013 (compris) et, quand les données sont disponibles, jusqu'en 2014. S'agissant du trafic de drogues, la section III porte sur les statistiques des saisies jusqu'en 2013 et dresse un tableau actualisé des tendances du trafic de cannabis, d'opiacés, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine.

3. Les principales sources d'information sur la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et la production illicite de drogues d'origine végétale sont les dernières enquêtes menées par l'ONUDC sur la surveillance des cultures illicites. De plus, les réponses des gouvernements à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels ont été les principales sources d'information sur les caractéristiques du trafic et les saisies de drogues illicites.

4. Au 1<sup>er</sup> novembre 2014, 83 États Membres et deux territoires avaient communiqué à l'ONUDC leurs réponses à la quatrième partie du questionnaire destiné au rapport annuel. Parmi les autres sources d'information utilisées pour établir le présent rapport, il faut citer les rapports officiels publiés par les gouvernements et les rapports communiqués aux organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants. Le *Rapport mondial sur les drogues 2014*<sup>1</sup> a également été utile à l'analyse de l'état actuel du trafic de drogues. On disposait au total, pour 2013, des données de saisies de 98 États et territoires.

5. En général, les statistiques de saisies constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic de drogues. Néanmoins, elles correspondent également à différentes méthodes d'établissement des rapports et dépendent de l'importance et de l'efficacité des moyens de détection et de répression. Dans le présent rapport, le terme "tonne" renvoie à la tonne métrique (1 000 kg ou 2 204,6 livres).

## **II. Tendances mondiales de la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et de la production illicite de drogues d'origine végétale**

### **A. Culture de l'herbe de cannabis et production de résine de cannabis**

6. À la différence d'autres cultures illicites telles que le cocaïer et le pavot à opium, le cannabis se prête à diverses méthodes de culture et pousse dans toutes sortes d'environnements. C'est pourquoi il est difficile d'évaluer l'ampleur de sa culture et de sa production. Des rapports sur la culture et l'éradication du cannabis montrent la grande diversité des pratiques dans le monde. Il ressort des

---

<sup>1</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente: E.14.XI.7.

renseignements fournis par les États Membres sur la culture du cannabis que celle-ci concerne autant des individus qui entretiennent un petit nombre de plants pour leur consommation personnelle que des exploitations commerciales mises en place dans des entrepôts, sur des terres agricoles et dans des forêts. Plusieurs pays signalent que des agriculteurs continuent de cultiver le cannabis dans les zones rurales afin de compléter leurs revenus.

7. La culture de l'herbe du cannabis continue d'être pratiquée dans la plupart des pays et dans toutes les régions du monde. En revanche, la production à grande échelle de résine de cannabis demeure limitée à quelques pays d'Afrique du Nord et d'Asie du Sud-Est.

8. Le Maroc a fait état de l'éradication de 5 000 hectares (ha) de cannabis en 2013, suite à quoi, selon ses estimations, 42 000 ha demeureraient consacrés à cette culture. Les autorités marocaines ont signalé<sup>2</sup> que les efforts faits pour réduire la culture illicite du cannabis s'étaient poursuivis et avaient abouti à une réduction de 65 % de la superficie des cultures de cannabis par rapport à 2003. La superficie des cultures illicites est restée stable en 2013 et la production de résine de cannabis, de 700 tonnes en 2013 contre 760 tonnes en 2012, a diminué.

9. L'Afghanistan demeure l'un des principaux producteurs de résine de cannabis, la superficie cultivée totale étant estimée à 10 000 ha en 2012 pour une production d'environ 1 400 tonnes de résine de cannabis, soit une augmentation de 8 % par rapport à l'année précédente<sup>3</sup>. En 2013, la culture du cannabis en Afghanistan est restée liée à celle du pavot à opium. Elle est en effet constatée dans 38 % des villages où le pavot est cultivé, contre 5 % seulement des autres villages<sup>4</sup>.

## B. Culture du pavot à opium

10. L'Afghanistan et le Myanmar ont continué de représenter la majeure partie de la culture illicite du pavot à opium dans le monde. Au Myanmar, cette culture a augmenté entre 2006 et 2013 et, en Afghanistan, elle a atteint en 2014 des niveaux sans précédent.

11. Selon l'enquête réalisée en 2014 sur l'opium en Afghanistan, la culture du pavot à opium occupait 224 000 ha en 2014, soit une hausse de 7 % par rapport à 2013. Les estimations annuelles de la superficie consacrée à la culture du pavot à opium en Afghanistan ont augmenté pendant quatre années consécutives. La majeure partie de la culture de l'opium (89 %) se pratiquait dans neuf provinces du Sud et de l'Ouest du pays. En 2014, la production potentielle d'opium en Afghanistan était estimée à 6 400 tonnes, soit une hausse de 17 % par rapport au niveau de 2013 (5 500 tonnes). Cet accroissement résultait à la fois de l'intensification de la culture et de la hausse du rendement. Le rendement moyen, pour l'opium, était de 28,7 kg par ha en 2014, soit 9 % de plus qu'en 2013 (26,3 kg par ha).

<sup>2</sup> Rapport de pays présenté par le Maroc à la vingt-quatrième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique, tenue à Addis-Abeba du 15 au 19 septembre 2014.

<sup>3</sup> ONUDC et Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants, "Afghanistan: Survey of commercial cannabis cultivation and production 2012" (Vienne, septembre 2013).

<sup>4</sup> Ibid., *Afghanistan Opium Survey 2013* (Vienne, décembre 2013).

12. Le lien entre l'insécurité et la culture illicite du pavot à opium en Afghanistan s'est maintenu en 2014. Le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat classe une bonne partie des provinces où le pavot à opium est cultivé parmi les zones à haut risque ou à risque extrême de sécurité.

13. Selon l'enquête réalisée en 2013 sur l'opium en Asie du Sud-Est, la culture illicite du pavot à opium dans la région s'étend sur plus de 60 000 ha. En Asie du Sud-Est, après avoir constamment diminué entre 2000 et 2006, elle a connu une hausse lente, mais régulière (voir fig. I). Malgré les renseignements officiels, qui la tiennent pour éradiquée, elle a, en Asie du Sud-Est, plus que doublé depuis 2006. Au Myanmar, elle a constamment augmenté, passant de 21 600 ha en 2006 à 57 800 ha en 2013. En République démocratique populaire lao, elle a également connu une croissance constante, passant de 1 500 ha en 2007 à 6 800 ha en 2012. Toutefois, selon les estimations, elle y aurait diminué en 2013, passant à 3 900 ha.

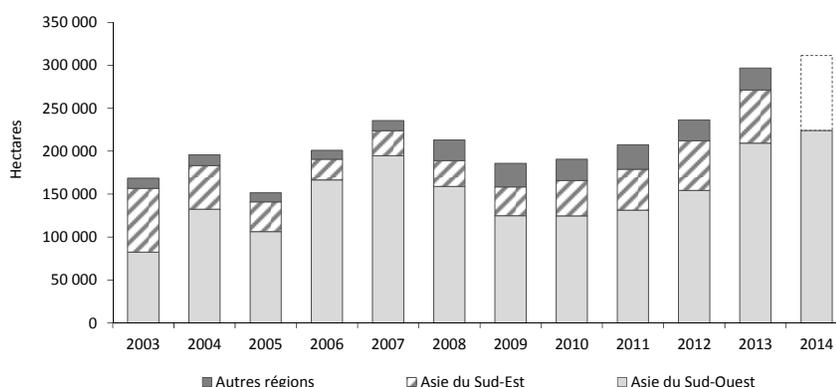
14. On ne dispose, sur l'ampleur de la culture du pavot et de la fabrication d'héroïne dans les Amériques, que de renseignements partiels, ce qui rend difficile toute analyse de la situation. Cependant, il ressort clairement du questionnaire destiné au rapport annuel de 2013 qu'il existe une fabrication d'héroïne dans la région, ainsi qu'un trafic depuis l'Asie du Sud-Ouest. Le Mexique a signalé l'éradication de 14 662 ha de pavot à opium en 2013, soit une baisse de 7 % par rapport à la superficie enregistrée en 2012 (15 786 ha). La Colombie estimait la superficie consacrée à cette culture à 298 ha et a signalé l'éradication de 514 ha supplémentaires en 2013. Elle a, de plus, déclaré avoir démantelé un laboratoire de fabrication d'héroïne par an en 2011, 2012 et 2013.

15. L'Inde a éradiqué 1 322 ha de culture illicite du pavot à opium dans des zones reculées du pays et a déclaré une diminution considérable de cette culture en 2013. Le Pakistan a éradiqué 568 ha de pavot à opium en 2013 et déclaré<sup>5</sup>, en novembre 2014, n'avoir plus de pavot sur son sol, la production d'opioïdes ayant cessé dans le pays. En 2013, l'Égypte a déclaré avoir éradiqué trois plantations de pavot à opium, et l'Algérie avoir détruit 2 721 plants.

---

<sup>5</sup> Rapport de pays présenté par le Pakistan à la quarante-neuvième session de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient, tenue à Vienne du 10 au 13 novembre 2014.

Figure I  
**Culture de pavot à opium par région (2003-2014)<sup>a</sup>**  
 (Hectares)



<sup>a</sup> Au moment de l'établissement du présent rapport, les chiffres de 2014 relatifs aux superficies des cultures n'étaient disponibles que pour l'Afghanistan. La figure montre une évaluation des cultures mondiales en 2014 basée sur les cultures de l'année précédente.

### C. Culture du cocaïer

16. La Bolivie (État plurinational de), la Colombie et le Pérou représentaient toujours la quasi-totalité de la culture mondiale du cocaïer. La superficie totale cultivée dans ces trois pays a décliné, passant de 133 700 ha en 2012 à 120 800 ha en 2013 (voir fig. II). L'extraction illicite des alcaloïdes de la feuille de coca, première étape de la fabrication de la cocaïne, s'est effectuée exclusivement dans ces trois pays, qui représentaient aussi la majeure partie du chlorhydrate de cocaïne fabriqué dans le monde.

17. Selon l'enquête nationale menée en 2013 sur la surveillance de la culture du cocaïer dans l'État plurinational de Bolivie, cette culture a chuté de près de 9 %, passant à 23 000 ha, soit le niveau le plus faible enregistré depuis 2002. Les images satellitaires et les enquêtes de terrain ont montré un recul dans les deux principales zones de culture, Yungas de La Paz et Trópico de Cochabamba, qui représentaient 99 % de la surface consacrée à la culture du cocaïer. Dans ces deux zones, un recul de 7 et de 12 %, respectivement, a été enregistré.

18. L'éradication manuelle du cocaïer dans l'État plurinational de Bolivie a continué de progresser en 2013, couvrant 11 407 ha. Dans le même temps, les saisies de feuilles de coca ont considérablement diminué par rapport à 2012. Le nombre de laboratoires de fabrication de chlorhydrate de cocaïne détruits par les autorités a augmenté de 81 %, atteignant 67 % en 2013.

19. L'enquête de 2013 sur la surveillance de la culture du cocaïer, menée conjointement par le Gouvernement colombien et l'ONUDC, a montré que cette culture est restée stable à des niveaux historiquement faibles. La culture du cocaïer est constatée dans 23 départements sur les 32 que compte la Colombie et, si une diminution de la culture a eu lieu dans plusieurs régions, elle a été contrebalancée par une augmentation dans d'autres, de sorte que la zone totale cultivée dans le pays s'est maintenue à 48 000 ha. Bien que la tendance de 2013 ait été stable, la zone

consacrée à la culture du cocaïer en Colombie a considérablement diminué depuis 2000. En 2013, la capacité estimée de production de cocaïne en Colombie se situait entre 249 et 331 tonnes métriques.

20. Pendant l'année 2013, les autorités colombiennes ont détruit un total de 2 128 laboratoires où de la pâte de coca ou de la cocaïne base étaient extraites, ainsi que 208 laboratoires de fabrication du chlorhydrate de cocaïne. En 2013, les activités de réduction de l'offre ont comporté la pulvérisation aérienne de plus de 47 000 ha de cocaïer et l'éradication manuelle de plus de 22 000 ha. Entre 2003 et 2013, les programmes de développement alternatif ont profité à plus de 156 000 familles de 361 municipalités, ce qui a favorisé le développement économique et social des zones de culture du cocaïer et des communautés liées à cette activité ou susceptibles d'y être associées.

21. Selon l'enquête nationale de 2013 sur la surveillance de la culture du cocaïer menée par l'ONUDC et le Gouvernement péruvien, la zone consacrée à cette culture au Pérou s'établissait à 49 800 ha à la fin de l'année 2013, alors qu'elle était de 60 400 ha en 2012.

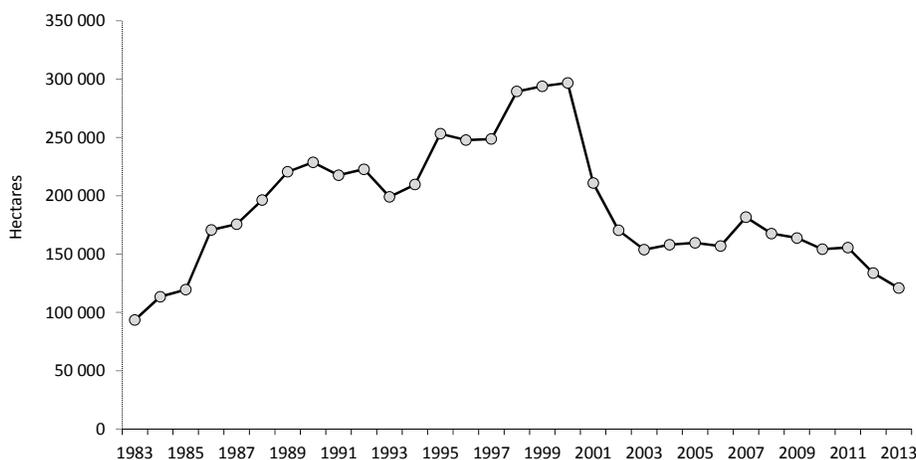
22. Les autorités péruviennes ont éradiqué plus de 23 900 ha de cocaïers en 2013. Elles ont concentré l'essentiel de leurs efforts sur la région de Palcazú-Pichis-Pachitea et sur la vallée de Monzón, qui sont les zones cultivées qui se développent le plus rapidement et qui sont au centre de la production illicite de drogues dérivées du cocaïer et de produits du cocaïer d'origine locale ou extérieure. Des opérations d'éradication ont également eu lieu à Alto Huallaga. En raison des activités d'éradication et de la baisse de l'offre de feuille de coca qui en a découlé, le prix moyen des feuilles de coca séchées au Pérou a augmenté de 30 % en 2013. Les autorités ont signalé<sup>6</sup> que les activités d'éradication menées par l'État ces dernières années avaient conduit les organisations de trafiquants de drogues à déplacer les cultures illicites dans des zones de plus en plus éparses et isolées.

23. Bien que la cocaïne soit principalement fabriquée en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou, il existe également des laboratoires clandestins qui transforment les dérivés de la feuille de coca à l'extérieur de ces pays. Dans leurs réponses au questionnaire destiné au rapport annuel de 2013, plusieurs pays d'Amérique du Sud, parmi lesquels l'Argentine, le Chili, l'Équateur et le Venezuela (République bolivarienne du), ainsi que deux pays européens, ont déclaré avoir détecté des laboratoires clandestins dans lesquels des dérivés de la feuille de coca étaient transformés. Les laboratoires de fabrication de cocaïne détectés hors d'Amérique du Sud sont généralement des laboratoires d'extraction secondaire où la cocaïne est séparée des matières utilisées pour passer la drogue, par exemple des vêtements.

---

<sup>6</sup> Rapport de pays présenté par le Pérou à la vingt-quatrième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Asunción du 6 au 10 octobre 2014.

Figure II  
**Culture du cocaïer en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou**  
**(1983-2013)**  
 (Hectares)



### III. Tendances mondiales du trafic et des saisies de drogues

24. Le tableau 1 ci-après indique les quantités des principaux types de drogues saisies dans le monde en 2012 et les tendances estimées en 2013.

Tableau 1  
**Saisies de drogues dans le monde et tendances, 2012 et 2013**

Type de drogue	Saisies effectuées en 2012 (kilogrammes)	Tendance estimée des saisies mondiales <sup>a</sup> , 2012-2013
Herbe de cannabis	5 264 242	Stabilité <sup>b</sup>
Résine de cannabis	1 268 753	Hausse
Opium	558 519	Stabilité (+ 8 %)
Héroïne	71 427	Stabilité (+ 9 %)
Cocaïne <sup>c</sup>	671 527	Stabilité (+ 1 %)
Stimulants de type amphétamine <sup>d</sup>	141 098	Stabilité

<sup>a</sup> Les données pour 2013 étant incomplètes au moment de l'établissement du présent rapport, les tendances ont été estimées par comparaison des quantités totales saisies dans les pays et territoires sur lesquels on disposait de données à la fois pour 2012 et 2013. Les quantités totales pour 2013 ne sont pas indiquées dans le tableau, car il en découlerait une sous-estimation des quantités totales saisies.

<sup>b</sup> Le terme "stabilité" correspond à une variation annuelle inférieure à 10 %.

<sup>c</sup> Y compris la coca base, les pâtes de coca, les sels de cocaïne et la cocaïne sous forme de "crack".

<sup>d</sup> Y compris l'amphétamine, la méthamphétamine et les substances de type "ecstasy".

25. L'estimation des tendances annuelles des saisies de drogues dans le monde pour 2013 se fonde sur les quantités de stupéfiants saisies par les États Membres et communiquées à l'ONUDC au moment de l'analyse. Les questionnaires destinés aux rapports annuels pour 2012 et 2013 constituent, avec les rapports de pays soumis aux organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants, la principale source d'information. L'estimation des tendances tient compte des États Membres pour lesquels on disposait de données concernant les saisies effectuées en 2012 et 2013.

## A. Cannabis

### Herbe de cannabis

26. Les données fournies dans le questionnaire destiné au rapport annuel indiquent que les saisies d'herbe de cannabis dans le monde sont restées stables, la hausse des saisies dans plusieurs régions ayant compensé la baisse constatée en Amérique du Nord.

27. Les saisies d'herbe de cannabis en Amérique du Nord ont suivi une tendance à la baisse ces dernières années, déclinant aux États-Unis d'Amérique entre 2009 et 2012. La tendance a été similaire au Mexique, où les quantités saisies ont diminué entre 2010 et 2013. Malgré ces baisses récentes, les États-Unis et le Mexique continuent de concentrer la majorité des saisies d'herbe de cannabis<sup>7</sup>. Les autorités mexicaines ont indiqué avoir constaté la production d'herbe de cannabis à la fois pour la consommation locale et pour le trafic vers les États-Unis, généralement par voie terrestre, à bord de véhicules privés ou d'autocars et à l'aide de diverses méthodes de dissimulation<sup>8</sup>.

28. En Amérique du Sud, les saisies d'herbe de cannabis ont considérablement augmenté, passant de 719 tonnes en 2012 à 1 283 tonnes en 2013. Cette augmentation découle des importantes saisies effectuées par le Paraguay<sup>9</sup> (462 tonnes), la Colombie (408 tonnes) et le Brésil (222 tonnes).

29. En Europe, les saisies d'herbe de cannabis ont augmenté, passant de 284 tonnes en 2012 à plus de 300 tonnes en 2013. Cette augmentation est surtout due aux saisies effectuées en Europe du Sud-Est et, en particulier, en Turquie, où elles ont augmenté pendant neuf années consécutives pour atteindre 180 tonnes en 2013. Le nombre des saisies d'herbe de cannabis signalées par la Turquie dans les questionnaires a augmenté sans interruption au cours des 10 dernières années, passant de 3 536 en 2003 à 60 742 en 2013.

30. Dans la plupart des régions d'Asie, les saisies d'herbe de cannabis sont globalement restées stables en 2013, à 255 tonnes. La sous-région de l'Asie du Sud a continué de concentrer l'essentiel des saisies effectuées sur le continent.

<sup>7</sup> *Rapport mondial sur les drogues 2014.*

<sup>8</sup> Rapport de pays présenté par le Mexique à la vingt-quatrième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Asunción du 6 au 10 octobre 2014.

<sup>9</sup> Rapport de pays présenté par le Paraguay à la vingt-quatrième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Asunción du 6 au 10 octobre 2014.

31. Pour l’Afrique, les données sont relativement limitées, ce qui rend difficile l’analyse des tendances concernant l’herbe de cannabis aux niveaux régional et sous-régional<sup>10</sup>. Depuis plusieurs années, toutefois, plusieurs États Membres de la région fournissent régulièrement des informations. En 2013, trois pays d’Afrique (l’Égypte, le Maroc et le Nigéria) ont indiqué avoir saisi plus de 200 tonnes de cannabis. À la vingt-quatrième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique, les participants ont observé que la culture, la production, le trafic et l’usage illicite du cannabis avaient lieu dans toutes les régions d’Afrique, ce qui, pour les autorités africaines, en faisait la drogue illicite qui suscitait le plus de préoccupations, comme le montraient les statistiques de saisies et l’action menée par les services de détection et de répression<sup>11</sup>.

32. En Océanie, l’herbe de cannabis reste la drogue illicite que l’on saisit le plus. Le cannabis saisi par l’Australie en 2012 et en 2013 occupait, en poids, la deuxième place parmi les drogues saisies par ce pays au cours des 10 dernières années<sup>12</sup>. En Nouvelle-Zélande, en 2013, les saisies d’herbe de cannabis sont demeurées relativement stables, représentant 78 % de l’ensemble des saisies de drogues.

### **Résine de cannabis**

33. À la différence de l’herbe de cannabis, la résine de cannabis voit sa production concentrée dans un petit nombre de pays, en particulier en Afghanistan et au Maroc. En conséquence, les saisies de résine de cannabis qui apparaissent dans les statistiques sont également concentrées dans ces deux pays et dans leurs environs (voir fig. III). L’évolution constante de la tendance des saisies indique que la production afghane contribue pour une part croissante au marché mondial de la résine de cannabis.

34. En Espagne, les saisies de résine de cannabis se sont établies à 319 tonnes en 2013, contre 326 tonnes en 2012. Elles sont en baisse depuis cinq ans. L’Espagne a précisé que la quasi-totalité de la résine de cannabis qui entrait sur son territoire provenait du Maroc et était principalement transportée par voie maritime sur des hors-bords, des voiliers ou des bateaux de pêche. Outre l’Espagne, quatre autres pays d’Europe occidentale et centrale<sup>13</sup> ont signalé avoir saisi plus de 5 tonnes de résine de cannabis en 2013.

35. Entre 1990 et 2011, le Maroc a été le pays d’Afrique du Nord qui a signalé les plus importantes saisies annuelles de résine de cannabis, et il a continué à en saisir d’importantes quantités en 2012 et 2013 (137 et 107 tonnes, respectivement). Depuis 2012, cependant, c’est l’Algérie qui signale les saisies annuelles de résine de cannabis les plus importantes d’Afrique du Nord, avec des quantités qui s’élevaient à 157 tonnes en 2012 et 212 tonnes en 2013. L’Algérie a attribué cette importante augmentation à l’échange de renseignements en temps réel entre les services de détection et de répression, au renforcement des mesures de sécurité et de surveillance le long des frontières occidentales du pays, au développement et à la

<sup>10</sup> Au moment de l’établissement du présent rapport, neuf pays d’Afrique avaient répondu au questionnaire destiné au rapport annuel de 2013.

<sup>11</sup> UNODC/HONLAF/24/5.

<sup>12</sup> Australian Crime Commission, *2012-13 Illicit Drug Data Report* (Canberra, avril 2014).

<sup>13</sup> France, Italie, Portugal et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord.

modernisation des services de détection et de répression en matière de drogues, et à la formation du personnel aux techniques de lutte contre le trafic de drogues<sup>14</sup>.

36. En 2013, en Égypte, les saisies de résine de cannabis ont considérablement augmenté, s'établissant à 84 tonnes, contre 12 tonnes en 2012. La résine de cannabis était introduite en contrebande dans le pays par les frontières terrestres et maritimes et aux points d'entrée légaux, en particulier aux frontières occidentales. En plus des saisies effectuées sur des envois en provenance d'Afrique de l'Ouest, les autorités ont également saisi de la résine de cannabis provenant du Proche et Moyen-Orient et d'Asie du Sud-Ouest<sup>15</sup>.

37. Deux importants pays de transit, au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest, ont fait savoir que les saisies de résine de cannabis en provenance d'Afghanistan étaient en hausse; cette tendance s'est confirmée en 2013. Le Pakistan a signalé, en 2013, la saisie de 313 736 kg de résine de cannabis, soit presque le double de la quantité saisie en 2012. Les autorités pakistanaïses ont désigné l'Afghanistan comme étant le pays d'origine de la totalité de la résine de cannabis saisie en 2013. La République islamique d'Iran a signalé<sup>16</sup>, en 2013, la saisie de 76 067 kg de résine de cannabis, ce qui représente une augmentation de 28 % par rapport aux quantités saisies en 2012.

38. En Europe du Sud-Est, la Turquie a signalé, en 2013, une importante augmentation des saisies de résine de cannabis, d'herbe de cannabis et de cannabinoïdes synthétiques. Les quantités de résine de cannabis saisies dans le pays sont passées de 27 413 kg en 2012 à 94 279 kg en 2013. Les autorités turques ont signalé<sup>17</sup> que de la résine de cannabis provenant d'Afghanistan faisait l'objet d'un trafic vers la Turquie.

---

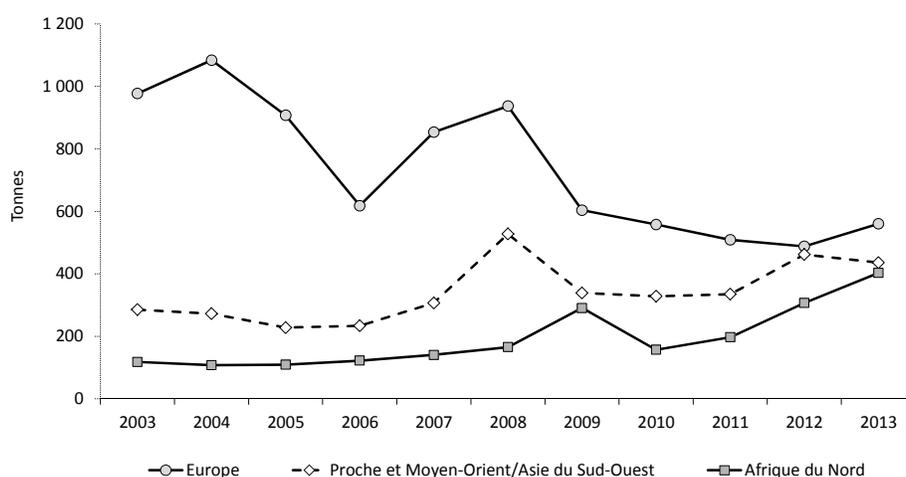
<sup>14</sup> Rapport de pays présenté par l'Algérie à la vingt-quatrième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique, tenue à Addis-Abeba du 15 au 19 septembre 2014.

<sup>15</sup> Rapport de pays présenté par l'Égypte à la vingt-quatrième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique, tenue à Addis-Abeba du 15 au 19 septembre 2014.

<sup>16</sup> Islamic Republic of Iran, Drug Control Headquarters, *Drug Control in 2013* (Téhéran, mars 2014).

<sup>17</sup> Turkish Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction, *2013 National Report to the EMCDDA* (Ankara, 2013).

Figure III  
Saisies de résine de cannabis dans certaines régions (2003-2013)  
(Tonnes)



## B. Opiacés

### Opium

39. Après avoir progressé à un rythme soutenu entre 2003 et 2008 et culminé à 653 tonnes en 2009, les saisies mondiales d'opium ont diminué en 2010 et sont restées stables en 2011. En 2012 et 2013, elles ont de nouveau augmenté, mais sont demeurées inférieures à leur niveau de 2009.

40. Depuis 2002, trois pays (l'Afghanistan, le Pakistan et la République islamique d'Iran) concentrent invariablement plus de 90 % des saisies mondiales d'opium chaque année; cette tendance s'est confirmée en 2013. La République islamique d'Iran est demeurée le pays qui a signalé les plus grosses saisies annuelles d'opium: en augmentation de 14 % en 2013, ces saisies se sont élevées à 436 tonnes (voir fig. IV). Au Pakistan, les saisies d'opium ont augmenté pour la troisième année consécutive, atteignant 34 tonnes en 2013. L'augmentation récente de ces saisies concorde avec des rapports<sup>18</sup> faisant état d'une expansion de la "route du Sud", utilisée pour le trafic d'héroïne depuis l'Asie du Sud-Ouest. En Afghanistan, les saisies d'opium ont augmenté entre mars 2011 et mars 2013<sup>19</sup>. La quantité d'opium saisie auprès de personnes suspectées d'infractions liées aux stupéfiants a atteint 72 tonnes entre mars 2012 et mars 2013, contre 61 tonnes sur la même période en 2011-2012 et 45 tonnes en 2010-2011.

41. L'Inde a signalé, en 2013, la saisie de 2,3 tonnes d'opium, soit une baisse de 55 % par rapport aux 3,6 tonnes saisies en 2012. Les autorités indiennes ont également signalé avoir saisi 4 tonnes d'opium au cours des huit premiers mois de 2014, constatant en outre le détournement présumé d'opium depuis la culture

<sup>18</sup> *Rapport mondial sur les drogues 2014*.

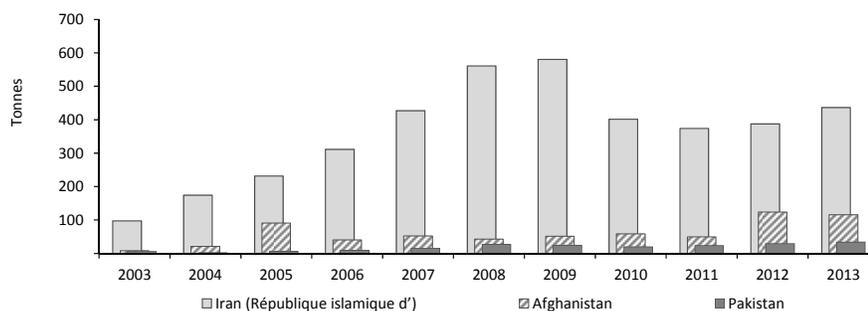
<sup>19</sup> Ministry of Counter-Narcotics of Afghanistan and UNODC, *Afghanistan Drug Report 2012* (novembre 2013).

licite ainsi que la production locale d'héroïne de faible qualité<sup>20</sup>. En Chine, les saisies d'opium se sont établies à 1,5 tonne en 2013, contre 845 kg en 2012. La Chine a précisé que 70 % de l'opium saisi provenait du Myanmar, 10 % de la République démocratique populaire lao et 10 % d'Afghanistan.

Figure IV

**Saisies d'opium dans certains pays, 2003-2013**

(Tonnes)

**Morphine illicite**

42. Comme pour l'opium, les saisies de morphine sont restées concentrées en Afghanistan et dans les pays voisins. Depuis 2005, l'Afghanistan, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan comptent chaque année, à eux trois, pour plus de 90 % des saisies mondiales de morphine. En République islamique d'Iran, les saisies de morphine ont augmenté de 49 % en 2013, pour atteindre 10,4 tonnes<sup>21</sup>.

43. Au Pakistan, les saisies de morphine illicite sont passées de 1,4 tonne en 2012 à 3,8 tonnes en 2013. Le pays a précisé que la totalité de la morphine illicite saisie provenait d'Afghanistan et qu'il n'avait été observé, en 2013, aucun changement dans les méthodes de transport et les itinéraires de trafic.

44. En Afghanistan, les saisies de morphine illicite sont tombées à 24 tonnes en 2013, contre 44 tonnes en 2012. Malgré ce déclin, elles sont restées nettement supérieures aux niveaux enregistrés entre 2003 et 2010, période au cours de laquelle les saisies annuelles étaient en moyenne de 2,4 tonnes.

**Héroïne**

45. Par rapport aux saisies d'opium et de morphine illicite, les saisies d'héroïne sont réparties dans un bien plus grand nombre de pays. Plusieurs pays ont signalé une augmentation des saisies le long de la "route du Sud", où l'héroïne est acheminée clandestinement vers le Sud en passant par l'Iran (République islamique d') ou le Pakistan, à destination de l'Asie et de l'Europe, souvent via des pays d'Afrique ou par voie maritime. D'importantes saisies continuent d'être effectuées le long de la "route des Balkans", où l'héroïne est acheminée clandestinement par voie terrestre,

<sup>20</sup> Rapport de pays présenté par l'Inde à la quarante-neuvième session de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient, tenue à Vienne du 10 au 13 novembre 2014.

<sup>21</sup> *Drug Control in 2013*.

via l'Europe du Sud-Est, vers l'Europe occidentale et centrale. La "route du Nord" continue d'être empruntée pour le transport d'héroïne depuis l'Afghanistan vers les marchés de la Fédération de Russie<sup>22</sup>.

46. Les quantités d'héroïne saisies en Afghanistan, qui étaient de 11 tonnes en 2011 et de 7 tonnes en 2012 et en 2013, étaient nettement supérieures à la moyenne annuelle enregistrée durant la période 2000-2010, qui était de 3 tonnes. En 2013, les saisies d'héroïne effectuées en Afghanistan représentaient environ 10 % des saisies réalisées dans le monde. Tandis que les niveaux de culture et de production progressent, les pays qui bordent l'Afghanistan et les pays situés sur les itinéraires d'approvisionnement, qui sont de plus en plus variés, continuent d'enregistrer la majorité des saisies mondiales d'héroïne.

47. Au Pakistan, les quantités d'héroïne saisies, qui sont restées proches des niveaux records atteints en 2013, se sont établies à 11 tonnes. Les autorités, précisant que la situation en matière de drogues en Afghanistan avait des répercussions directes sur le Pakistan, ont estimé que 44 % de l'héroïne afghane transitait par le Pakistan<sup>23</sup>.

48. Le Kenya a signalé<sup>24</sup> que les trafiquants d'héroïne avaient de plus en plus fréquemment recours aux pays d'Afrique, en particulier à ceux d'Afrique de l'Est, pour expédier la drogue vers l'Europe et d'autres régions. En juillet 2014, les autorités kényanes ont saisi un navire qui transportait 377 kg d'héroïne et 33 200 litres d'héroïne liquide. En République-Unie de Tanzanie, les autorités ont signalé d'importantes hausses des saisies d'héroïne entre 2010 et 2012, faisant savoir que les trafiquants de drogues employaient des méthodes de trafic inhabituelles, comme celle consistant à réduire la quantité d'héroïne expédiée dans chaque envoi et à envoyer un plus grand nombre de petits colis. En Afrique de l'Ouest, le Nigéria a signalé avoir saisi, en 2013, 25 kg d'héroïne destinée à l'Amérique du Nord et à l'Europe occidentale et centrale.

49. En République islamique d'Iran, le Service national du contrôle des drogues a signalé<sup>25</sup>, en 2013, une hausse de 53 % des saisies d'héroïne, avec 13,7 tonnes saisies.

50. En janvier 2014, un agent des douanes arméniennes a découvert 927 kg d'héroïne dissimulés dans un camion venant de la République islamique d'Iran et faisant route vers la Turquie, via la Géorgie. D'après les données dont dispose l'ONUDC, cette saisie est nettement plus importante que celles réalisées précédemment dans le pays. Avant 2014, la plus grande quantité d'héroïne saisie en Arménie en une année avait été signalée en 2011 et s'élevait à 90 kg.

51. En Turquie, en 2013, les saisies d'héroïne se sont élevées à 13,5 tonnes, soit une quantité légèrement supérieure aux 13,3 tonnes enregistrées en 2012. Un récent rapport du Gouvernement<sup>26</sup> a mis en avant, en ce qui concernait les itinéraires et les

<sup>22</sup> ONUDC, *The Illicit Drug Trade through South-Eastern Europe* (Vienne, mars 2014).

<sup>23</sup> Rapport de pays présenté par le Pakistan à la trente-huitième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique, tenue à Bangkok du 21 au 24 octobre 2014.

<sup>24</sup> Rapport de pays présenté par le Kenya à la vingt-quatrième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique, tenue à Addis-Abeba du 15 au 19 septembre 2014.

<sup>25</sup> *Drug Control in 2013*.

<sup>26</sup> *2013 National Report to the EMCDDA*.

méthodes utilisés par les trafiquants d'héroïne, plusieurs faits nouveaux, notamment une augmentation des quantités d'héroïne entrant en Turquie depuis l'Iraq plutôt qu'en provenance de la République islamique d'Iran, une utilisation accrue des conteneurs maritimes pour le trafic d'héroïne et la diversification des groupes criminels organisés traditionnellement impliqués dans le trafic d'héroïne, qui s'orientaient en parallèle vers le trafic de résine de cannabis et de méthamphétamine.

52. En 2013, les saisies d'héroïne en Europe du Sud-Est ont légèrement augmenté par rapport à 2012 tout en demeurant, cependant, inférieures aux niveaux observés dans la région entre 2007 et 2009. Dans la plupart des pays d'Europe occidentale et centrale, les saisies d'héroïne sont restées à un niveau stable ou ont poursuivi leur déclin progressif, confirmant la tendance établie (voir fig. V). Faisant exception, la Belgique a vu ses saisies d'héroïne augmenter de façon spectaculaire: celles-ci sont passées de 112 kg en 2012 à 1 182 kg en 2013, du fait de deux importantes saisies (865 kg et 230 kg) réalisées par les autorités portuaires d'Anvers sur des envois d'héroïne dissimulée dans des conteneurs.

53. En 2013, les saisies d'héroïne en Asie centrale ont été nettement inférieures à celles qui avaient été signalées entre 2000 et 2008; les quantités saisies dans la région suivent une tendance générale à la baisse depuis 2009. Le Kazakhstan a précisé<sup>27</sup> que les stupéfiants étaient habituellement dissimulés dans des compartiments secrets de véhicules routiers ou de trains, dans des vêtements ou dans des cavités corporelles.

54. En Asie de l'Est et du Sud-Est, les saisies d'héroïne ont augmenté pour la troisième année consécutive, s'établissant à 12,4 tonnes en 2013. La Chine a continué de concentrer la majorité des saisies réalisées dans la région, avec une quantité moyenne de 8,6 tonnes en 2013, contre 7,3 tonnes en 2012. Les autorités chinoises ont fait savoir<sup>28</sup> que le nord du Myanmar demeurait la principale source d'approvisionnement en héroïne du marché chinois, tout en notant une augmentation des saisies d'opiacés provenant d'Afghanistan.

55. En Asie du Sud, Sri Lanka a vu ses saisies d'héroïne atteindre le niveau record de 350 kg en 2013, contre 33 kg en 2012, tandis que celles effectuées par l'Inde se sont élevées à 1,5 tonne, soit le plus haut niveau annuel déclaré depuis 1995.

56. Dans les Amériques, en 2013, six pays<sup>29</sup> ont saisi plus de 100 kg d'héroïne. Aux États-Unis, les saisies sont en hausse depuis 2008, et les autorités ont signalé une hausse du trafic d'héroïne fabriquée au Mexique et en Amérique du Sud<sup>30</sup>. En 2014, le Mexique a indiqué être un pays de transit pour l'héroïne produite en Colombie et destinée aux États-Unis<sup>31</sup>. Dans le questionnaire destiné au rapport

<sup>27</sup> Rapport de pays présenté par le Kazakhstan à la quarante-neuvième session de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient, tenue à Vienne du 10 au 13 novembre 2014.

<sup>28</sup> Rapport de pays présenté par la Chine à la trente-huitième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique, tenue à Bangkok du 21 au 24 octobre 2014.

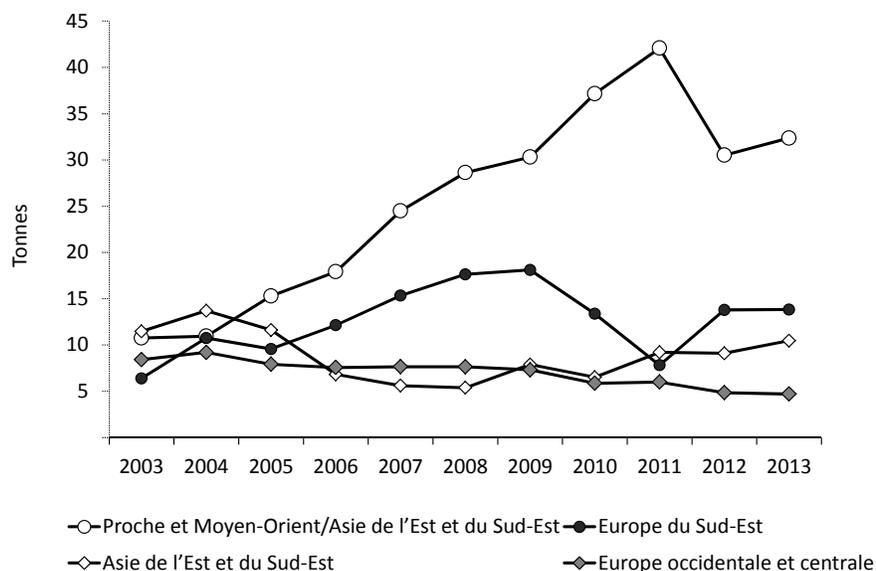
<sup>29</sup> Canada, Colombie, Équateur, États-Unis d'Amérique, Mexique et Panama.

<sup>30</sup> United States, Department of Justice, Drug Enforcement Agency, *National Drug Threat Assessment 2013* (novembre 2013).

<sup>31</sup> Rapport de pays présenté par le Mexique à la vingt-quatrième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Asunción du 6 au 10 octobre 2014.

annuel de 2013, le Canada a fait savoir que l'héroïne produite en Asie circulait également dans les Amériques.

Figure V  
Saisies d'héroïne dans certaines régions, 2003-2013  
(Tonnes)



### C. Cocaïne

57. Les principaux marchés de consommation de la cocaïne dans le monde, à savoir l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale et centrale, continuent d'être approvisionnés à partir de l'Amérique du Sud, en particulier depuis la région andine. La cocaïne de cette région est acheminée clandestinement en direction du nord vers l'Amérique du Nord et, par-delà l'Atlantique, vers l'Europe, via les Caraïbes ou l'Afrique. Au moment de l'établissement du présent rapport, 74 pays avaient fourni des données relatives à leurs saisies de cocaïne à la fois pour 2012 et 2013; il en ressortait que dans ces pays, les quantités saisies en 2013 avaient été supérieures de 1 % aux niveaux de 2012.

58. En Amérique du Sud, région qui a continué de concentrer la majorité des saisies mondiales de cocaïne, les saisies se sont maintenues à peu près au même niveau qu'en 2012. Le tableau 2 montre que les hausses observées dans certains pays de ce sous-continent et les baisses signalées dans d'autres s'équilibrent.

59. En 2013, la Colombie a de nouveau signalé les saisies annuelles de cocaïne les plus élevées du monde pour un seul pays. Les quantités de cocaïne base, de pâte de coca et de sels de cocaïne saisies dans ce pays ont toutefois diminué, passant de 243 tonnes en 2012 à 226,2 tonnes en 2013. Les autorités ont fait savoir qu'elles rencontraient fréquemment une résistance lorsqu'elles tentaient de réduire l'offre, par exemple en surveillant la culture du cocaïer et la production de cocaïne.

60. En Équateur, les saisies de cocaïne base sont passées de 0,8 tonne en 2012 à 2,4 tonnes en 2013, et celles de chlorhydrate de cocaïne de 31,1 tonnes

à 46,5 tonnes. L'Équateur a déclaré que ces augmentations résultaient de l'efficacité des mesures prises par les autorités dans les ports, dans les aéroports et le long des itinéraires terrestres de trafic.

61. Les autorités du Brésil, pays de consommation et de transit de la cocaïne, ont signalé<sup>32</sup> qu'environ 30 % de la cocaïne qui y avait été saisie était destinée à des marchés extérieurs, notamment à l'Europe. Dans le pays, en 2013, les saisies de cocaïne ont doublé, s'élevant à plus de 40 tonnes. Les autorités ont fait savoir que la cocaïne y était introduite par différents moyens de transport, notamment de petits aéronefs, des voitures, des camions, des autocars et de petites embarcations (en particulier sur l'Amazone). Dans le questionnaire destiné au rapport annuel de 2013, le Brésil a signalé une augmentation notable des saisies de drogues effectuées sur de petits aéronefs.

Tableau 2

**Saisies de cocaïne (cocaïne base, pâte de cocaïne et sels de cocaïne) en Amérique du Sud<sup>a</sup>, 2012 et 2013**  
(Tonnes)

<i>Pays</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>
Argentine	10,5	11,4
Bolivie (État plurinational de)	36,3	22,0
Brésil	19,9	41,7
Chili	12,8	13,7
Colombie	243,0	226,2
Équateur	32,0	48,9
Paraguay	3,1	5,4
Pérou	32,4	24,2
Uruguay	0,9	1,6
Venezuela (République bolivarienne du)	27,6	20,5
Total	418,5	415,6

<sup>a</sup> Données indisponibles pour le Guyana et le Suriname.

62. En 2013, les saisies de cocaïne (cocaïne base, pâte de cocaïne et sels de cocaïne) ont diminué en Bolivie (État plurinational de), au Pérou et au Venezuela (République bolivarienne du). En Bolivie, les saisies de cocaïne ont atteint leur niveau le plus faible depuis 2007 et un nombre accru de laboratoires clandestins fabriquant du chlorhydrate de cocaïne ont été détruits. Au Pérou, les saisies de pâte de cocaïne ont atteint leur plus haut niveau en 2012 avant de redescendre à 10,8 tonnes en 2013, tandis que les saisies de sel de cocaïne ont légèrement augmenté pour s'établir à 13,3 tonnes en 2013. Au Venezuela, les saisies de cocaïne ont diminué, passant à 20,5 tonnes en 2013 (contre 27,6 tonnes en 2012). Selon les autorités vénézuéliennes, le pays est resté un point de transit pour le trafic de la cocaïne, en particulier pour celui organisé par voie aérienne au moyen d'aéronefs privés. La réforme récente de la législation relative au contrôle du trafic aérien a réduit le nombre d'aéronefs non contrôlés entrant et sortant du territoire, ce qui a

<sup>32</sup> Rapport de pays présenté par le Brésil à la vingt-quatrième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Asunción du 6 au 10 octobre 2014.

permis de réduire le trafic de drogues par voie aérienne<sup>33</sup>. L'Espagne, la France et la Pologne ont également répertorié la République bolivarienne du Venezuela comme étant un pays de départ ou de transit de la cocaïne saisie dans leurs pays en 2013.

63. En 2013, en outre, des pays d'Europe et d'Amérique du Nord ont répertorié l'Amérique centrale et les Caraïbes comme étant un point de départ ou de transit de la cocaïne saisie sur leurs territoires. Pour 2013, les deux saisies annuelles de cocaïne les plus importantes réalisées en Amérique centrale et dans les Caraïbes ont été signalées par le Panama (41 tonnes) et le Costa Rica (20 tonnes). En Amérique centrale, l'organisation du trafic semble être restée relativement inchangée, le Costa Rica et le Panama étant déjà les pays qui avaient saisi les plus grandes quantités de cocaïne dans la région en 2012. Pour la deuxième année consécutive, le Costa Rica a signalé qu'il n'était plus seulement un simple pays de transit, mais aussi un pays de stockage temporaire. En 2013, la Trinité-et-Tobago a saisi 2,2 tonnes de cocaïne, surpassant le précédent record annuel de 1,9 tonne, établi en 2005. Les autorités ont observé un changement dans les modes de trafic: les trafiquants et les passeurs annuleraient à la dernière minute des vols confirmés et procéderaient rapidement à de nouvelles réservations dans l'espoir d'éviter toute détection lors du contrôle des passagers.

64. En Amérique du Nord, les saisies de cocaïne ont reculé entre 2007 et 2012, les données indiquant une diminution durable de l'offre dans la région. Les États-Unis effectuent l'essentiel des saisies de cocaïne signalées dans la région et la Drug Enforcement Agency américaine estime que l'offre de cocaïne est en baisse depuis 2007 du fait de l'action des services de détection et de répression, des conflits qui opposent les groupes criminels transnationaux et de la baisse des taux de production observée en Colombie<sup>34</sup>. En 2013, les saisies de cocaïne réalisées par les services canadiens de détection et de répression étaient légèrement en baisse par rapport à 2012 et en net déclin par rapport à 2011. Les autorités canadiennes ont signalé que la cocaïne était généralement introduite dans le pays par des vols commerciaux de passagers et de marchandises, par fret maritime depuis des pays des Caraïbes, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud et, dans une moindre mesure, par fret terrestre depuis les États-Unis. En 2012, le Mexique a déclaré avoir saisi 3,4 tonnes de cocaïne, soit la plus faible quantité signalée par le pays depuis 1985. En 2013, ces saisies sont repassées à 6,1 tonnes, tout en restant inférieures aux niveaux enregistrés pendant la décennie qui a précédé 2011, dans laquelle la moyenne des saisies annuelles était de 22,3 tonnes.

65. Un autre itinéraire utilisé pour le trafic de cocaïne par l'Atlantique vers l'Europe utilise des pays d'Afrique, notamment d'Afrique de l'Ouest, comme pays de transit. En 2013, le Nigéria a signalé la saisie de 209 kg de cocaïne, tandis que le Ghana a déclaré une quantité record de 901 kg. En 2013, la Côte d'Ivoire a également signalé la saisie de 20 kg de cocaïne, contre 27 kg en 2012. Entre 2010 et 2012, les saisies de cocaïne signalées en Afrique de l'Est ont considérablement augmenté, notamment en République-Unie de Tanzanie. Dans ce pays, toutefois, les quantités de cocaïne saisies ont diminué entre 2012 et 2013, passant de 151 kg

<sup>33</sup> Rapport de pays présenté par la République bolivarienne du Venezuela à la vingt-quatrième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Asunción du 6 au 10 octobre 2014, et réponse de ce même pays au questionnaire destiné au rapport annuel de 2013.

<sup>34</sup> United States, Department of Justice, Drug Enforcement Agency, *National Drug Threat Assessment 2013* (novembre 2013).

à 3 kg. Les autorités ont fait savoir que, depuis 2013, les trafiquants de drogues acheminaient la cocaïne en petites quantités pour éviter qu'elle ne soit détectée<sup>35</sup>.

66. En Europe occidentale et centrale, les saisies de cocaïne ont culminé à 121 tonnes en 2006 avant de redescendre à une moyenne de 62 tonnes entre 2008 et 2012. Cette stabilisation s'est confirmée en 2013. Les quantités de cocaïne saisies annuellement ont diminué de plus de 300 kg en Belgique, en Irlande, en Italie et au Portugal, tandis qu'elles ont augmenté de plus de 300 kg en Espagne et en Grèce. Dans les autres pays d'Europe occidentale et centrale qui ont communiqué des données relatives aux saisies de cocaïne à la fois pour 2012 et 2013, les quantités saisies sont restées comparables à celles des années précédentes<sup>36</sup>.

67. Dans la majeure partie de l'Europe orientale, de l'Europe du Sud-Est, de l'Asie et de l'Océanie, l'offre de cocaïne est restée limitée par rapport à celle d'autres types de drogues illicites. Toutefois, les données relatives aux saisies indiquent que les trafiquants de cocaïne continuent de cibler certaines zones précises de ces régions. En 2013, l'Australie<sup>37</sup>, le Pakistan et la Turquie, ainsi que Hong Kong (Chine), ont signalé des saisies annuelles de cocaïne supérieures à 300 kg.

## D. Stimulants de type amphétamine

### Amphétamine

68. Les stimulants de type amphétamine se composent globalement d'amphétamines (qui comprennent l'amphétamine et la méthamphétamine) et de substances de type "ecstasy"<sup>38</sup>. À la différence de ce qui se passe avec les drogues d'origine végétale, il est primordial, pour recueillir des données de qualité sur les saisies de stimulants, de bien identifier et classer les substances saisies.

69. Entre 2010 et 2012, les saisies de stimulants de type amphétamine ont augmenté rapidement, avec des saisies totales en hausse de plus de 80 % pour atteindre plus de 135 tonnes en 2012. Cette augmentation est principalement attribuable à celle des saisies mondiales de méthamphétamine, qui ont plus que doublé sur la même période, atteignant 107 tonnes en 2012. L'importance croissante de la méthamphétamine est une nouvelle caractéristique du marché mondial des stimulants de type amphétamine. Le niveau élevé des saisies mondiales de méthamphétamine observé ces dernières années a résulté principalement de la hausse des saisies opérées en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Amérique du Nord<sup>39</sup>.

70. Après avoir rapidement augmenté jusqu'en 2012, les saisies mondiales de stimulants de type amphétamine se sont stabilisées en 2013 grâce, notamment, à la forte diminution des saisies de méthamphétamine signalées par le Mexique. En 2013, les saisies de méthamphétamine opérées en Asie du Sud-Est sont

<sup>35</sup> Rapport de pays présenté par la République-Unie de Tanzanie à la vingt-quatrième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique, tenue à Addis-Abeba du 15 au 19 septembre 2014.

<sup>36</sup> Variations n'excédant pas 300 kg par rapport aux niveaux de 2012.

<sup>37</sup> Australian Crime Commission, *Illicit Drug Data Report 2012-13* (Canberra, avril 2014).

<sup>38</sup> Y compris la méthylènedioxy-3,4 méthamphétamine (MDMA, communément appelée "ecstasy").

<sup>39</sup> ONUDC, *2014 Global Synthetic Drugs Assessment* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.14.XI.6).

demeurées très importantes, tandis que les saisies mondiales d'amphétamines et de substances de type "ecstasy" ont légèrement augmenté.

71. Les autorités indonésiennes ont signalé<sup>40</sup> que ces dernières années, les arrestations liées à la drogue et les saisies de drogues avaient montré que les usagers s'orientaient vers les stimulants de type amphétamine et s'éloignaient du cannabis, qui avait été la drogue la plus utilisée et celle dont il avait été le plus fait abus dans le pays. Les arrestations liées aux stimulants de type amphétamine et les saisies y relatives, en particulier celles de méthamphétamine cristalline et d'"ecstasy", avaient considérablement augmenté.

### **Méthamphétamine**

72. Les régions de l'Asie de l'Est et du Sud-Est et de l'Amérique du Nord représentent la majorité des saisies mondiales de méthamphétamine, et la fabrication illicite de méthamphétamine se concentre traditionnellement près de ces marchés de consommation. Cependant, elle s'est également propagée, récemment, à d'autres pays, où différentes méthodes de fabrication sont utilisées<sup>41</sup>.

73. L'Asie de l'Est et du Sud-Est compte certains des marchés de stimulants de type amphétamine les plus vastes et les mieux établis au monde. En 2013, la Chine a saisi 19,5 tonnes de méthamphétamine (contre 16,2 tonnes en 2012) et signalé que celle-ci y était à la fois fabriquée localement et importée illégalement depuis le nord du Myanmar<sup>42</sup>. En Thaïlande, la méthamphétamine est introduite clandestinement sous la forme de comprimés destinés à l'usage local et de cristaux destinés à la fois à l'usage local et à la réexportation clandestine. Dans les 12 mois qui ont précédé le 30 septembre 2013, les autorités thaïlandaises ont saisi 126 millions de comprimés de méthamphétamine et 1,4 tonne de méthamphétamine cristalline<sup>43</sup>.

74. Le Japon a déclaré<sup>44</sup> que la méthamphétamine cristalline était la drogue la plus consommée dans le pays, suivie du cannabis. Le trafic de méthamphétamine y a constamment augmenté depuis 2010, avec des saisies qui ont atteint 847 kg en 2013 (contre 467 kg en 2012).

75. En 2013, le Mexique a saisi au total 14,7 tonnes de méthamphétamine, soit une baisse de 56 % par rapport à 2012 (33,2 tonnes). Les autorités mexicaines ont indiqué que ce trafic s'effectuait généralement par voie terrestre et que la drogue

<sup>40</sup> Rapport de pays présenté par l'Indonésie à la trente-huitième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique, tenue à Bangkok du 21 au 24 octobre 2014.

<sup>41</sup> ONUDC, "Global SMART Update", vol. 12, septembre 2014.

<sup>42</sup> Rapport de pays présenté par la Chine à la trente-huitième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique, tenue à Bangkok du 21 au 24 octobre 2014.

<sup>43</sup> Rapport de pays présenté par la Thaïlande à la trente-huitième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique, tenue à Bangkok du 21 au 24 octobre 2014.

<sup>44</sup> Rapport de pays présenté par le Japon à la trente-huitième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique, tenue à Bangkok du 21 au 24 octobre 2014.

était principalement destinée à l'Amérique du Nord, les quantités les plus élevées étant saisies dans les États de Sonora et de Sinaloa<sup>45</sup>.

76. Aux États-Unis, les saisies de méthamphétamine ont augmenté régulièrement, passant de 5,2 tonnes en 2007 à 29,2 tonnes en 2012. Selon les autorités, la méthamphétamine y est introduite clandestinement et, dans une moindre mesure, fabriquée localement<sup>46</sup>.

77. La République islamique d'Iran a indiqué avoir saisi, en ce qui concerne la méthamphétamine, 3,9 tonnes en 2011, 3,4 tonnes en 2012 et 3,7 tonnes en 2013.

### **Amphétamine**

78. En 2013, les saisies mondiales d'amphétamine sont restées concentrées au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest, où cette drogue est principalement posée sous la forme de comprimés de Captagon.

79. L'Arabie saoudite a continué d'être le pays qui a saisi les quantités d'amphétamine les plus importantes, les douanes saoudiennes signalant<sup>47</sup> la saisie de 39,7 millions de comprimés en 2013, contre 34,3 millions en 2012. La Jordanie (22,5 millions de comprimés) et la République arabe syrienne (6,1 millions de comprimés) ont également signalé d'importantes saisies de Captagon en 2013. En 2013, la Turquie a saisi 4,5 millions de comprimés de Captagon et indiqué coopérer avec les autorités bulgares et saoudiennes contre le trafic de Captagon<sup>48</sup>. En 2013, la plupart des pays européens ont signalé avoir saisi des quantités d'amphétamine similaires à celles de l'année précédente, avec des saisies s'élevant à 8,3 tonnes (7,4 tonnes en 2012).

### **Substances de type "ecstasy"**

80. Selon un récent rapport du Programme mondial de surveillance des drogues synthétiques: analyse, situation et tendances (SMART) de l'ONUDC<sup>49</sup>, dans de nombreuses régions du monde, une grande proportion des comprimés saisis commercialisés comme "ecstasy" contiennent des substances autres que la méthylènedioxy-3,4 métamphétamine (MDMA) et l'on observe, depuis quelques années, une tendance consistant à vendre de nouvelles substances psychoactives comme étant de l'"ecstasy".

81. En 2013, les saisies de substances de type "ecstasy" se sont concentrées en Europe occidentale, centrale et du Sud-Est.

<sup>45</sup> Rapport de pays présenté par le Mexique à la vingt-quatrième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Asunción du 6 au 10 octobre 2014.

<sup>46</sup> Réponse des États-Unis au questionnaire destiné au rapport annuel pour 2012, partie IV, question 24.

<sup>47</sup> Arabie saoudite, Ministère des finances, *Saudi Customs Annual Report 2013*, chap. V, tableau 5-1.

<sup>48</sup> Rapport de pays présenté par la Turquie à la quarante-neuvième session de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient, tenue à Vienne du 10 au 13 novembre 2014.

<sup>49</sup> *2014 Global Synthetic Drugs Assessment*.

## IV. Conclusions

82. La culture du cannabis se poursuit dans la plupart des pays et dans toutes les régions du monde, tandis que la production de résine reste confinée à quelques pays. En 2013, les saisies mondiales d'herbe de cannabis sont restées stables, tandis que celles de résine ont augmenté du fait de l'augmentation des saisies opérées en Afrique du Nord et en Europe du Sud-Est, occidentale et centrale.

83. En 2014, les estimations annuelles de la superficie cultivée en pavot à opium en Afghanistan ont augmenté pour la quatrième année consécutive, atteignant des niveaux sans précédent. La production potentielle d'opium en Afghanistan a également augmenté en 2014. En Asie du Sud-Est, la culture du pavot à opium s'est concentrée au Myanmar. Dans le monde, les saisies d'opium et de morphine illicite sont restées concentrées en Afghanistan et dans les pays voisins, tandis que celles d'héroïne ont couvert une zone géographique plus large. Les données de 2013 faisant apparaître une augmentation de la saisie d'opiacés acheminés clandestinement depuis l'Afghanistan par la "route du Sud", les organes de détection et de répression de plusieurs régions se sont concentrés sur cet itinéraire. Les saisies d'héroïne opérées en Europe du Sud-Est ont légèrement augmenté, tandis que celles opérées en Europe occidentale et centrale sont restées stables, à des niveaux historiquement faibles. Les saisies d'héroïne opérées en Amérique du Nord ont augmenté ces cinq dernières années.

84. Trois pays andins continuent de représenter la quasi-totalité de la culture du cocaïer dans le monde, et la superficie totale de cette culture a encore diminué en 2013. L'Amérique du Sud continue de représenter la majorité des saisies mondiales de cocaïne; dans la région, ces saisies sont restées stables en 2013. En Amérique du Nord, la disponibilité de la cocaïne a continué de baisser. Les pays africains, en particulier ceux de l'Afrique de l'Ouest, sont restés des points de transit de la cocaïne acheminée clandestinement vers les marchés de consommation. Dans la majeure partie de l'Europe orientale et du Sud-Est, de l'Asie et de l'Océanie, la disponibilité de la cocaïne est restée limitée.

85. Après avoir augmenté rapidement jusqu'en 2012, les saisies mondiales de stimulants de type amphétamine se sont stabilisées en 2013. Les régions de l'Amérique du Nord et de l'Asie de l'Est et du Sud-Est ont continué de représenter la majorité des saisies mondiales de méthamphétamine, et les saisies opérées en Asie de l'Est et du Sud-Est sont demeurées très importantes. Les saisies mondiales d'amphétamine se sont concentrées au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest, où les autorités ont continué de saisir d'importantes quantités de comprimés de Captagon.